

Séance ordinaire de la Ville de Plessisville, tenue ce 8<sup>e</sup> jour du  
mois de février 2023 à 20 h, au lieu ordinaire des séances du conseil

**Voici le résumé de l'ordre du jour de cette réunion**

- 1 Liste des activités du mois
- 2 Adoption du procès-verbal
- 3 Ratification des comptes
- 4 Rapport de la directrice générale
- 5 Dépôt de documents
- 6 Motion de reconnaissance

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 7 Appui à la Ville de Victoriaville - Jeux du Québec Hiver 2026
- 8 Appui à la municipalité de Villeroy - découpage électoral
- 9 Programme cadets de la Sûreté du Québec 2023
- 10 Financement par obligations de 2 892 000 \$ - concordance et courte échéance
- 11 Soumissions pour l'émission d'obligations - règlements d'emprunt
- 12 Facturation déclenchement d'alarme incendie - Carrefour de l'Érable
- 13 Appropriation de fonds - échéance annuelle du prêt consenti au CPIZP
- 14 Appropriation de fonds - intérêt pour le placement du CPIZP

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 15 Octroi contrat - service professionnel ingénierie - Étude de circulation Accès parc industriel route 265
- 16 Octroi contrat - Réhabilitation des rues St-Calixte, Dionne et de l'avenue Grenier
- 17 Demande de permis PIIA centre-Ville - 1611, avenue Saint-Louis
- 18 Demande de permis PIIA Centre-Ville (Travaux) - 1803 Saint-Calixte
- 19 Dérogation mineure - 1753 Chanoine-Boulet
- 20 Participation au Programme Rénovation Québec - Pérennisation des bâtiments (SHQ)
- 21 Démolition de l'immeuble sis au 1641-1643, avenue Saint-Louis

**VIE CITOYENNE**

- 22 Location Pro-Shop
- 23 Journée gratuite au club de ski de fond la Loutre
- 24 Commandite à l'Union musicale
- 25 Entente - Maison des jeunes de Plessisville
- 26 Entente de développement culturel 2024-2026

**Avertissement au lecteur**

Ce résumé de l'ordre du jour de la séance du conseil peut être modifié en tout temps, sans préavis, et aucune mise à jour ne sera effectuée sur le site Internet de la municipalité ou au babillard de l'hôtel de ville avant la tenue de la séance.